

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 décembre 2020**  
~~~~~

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT – VALLÉE DE L'HÉRAULT
REMPLACEMENT DE REPRÉSENTANT AU SEIN DU COMITÉ DE DIRECTION.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 décembre 2020 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire - Siège de la communauté de communes, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 3 décembre 2020.

Étaient présents ou représentés

Mme Maria MENDES CHARLIER, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Gilles HENRY, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, M. David CABLAT, M. Nicolas ROUSSARD, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Daniel JAUDON, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, M. Claude CARCELLER, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILONG, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Bernard PINGAUD suppléant de Mme Béatrice FERNANDO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Martine LABEUR à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Valérie BOUYSSOU à M. Jean-Pierre PUGENS, M. Gregory BRO à M. Jean-François SOTO, M. Jean-Luc DARMANIN à M. José MARTINEZ.

Excusés

Mme Agnès CONSTANT, M. René GARRO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 41	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0
-------------	---------------	--------------	---

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-33, L. 2121-21 et L.5211-1 ;

VU le Code du Tourisme, notamment ses articles R. 133-3, R. 133-4 et L. 134-5 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2019-I-1657 du 31 décembre 2019 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ;

VU la délibération du conseil communautaire n°91-2006 du 20 novembre 2006 portant création d'un établissement public industriel et commercial (EPIC)-Office de Tourisme Communautaire ;

VU la délibération n° 2328 du Conseil communautaire en date du 8 juillet 2020 relative à la désignation des représentants de la CCVH pour siéger au Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem le Désert-Vallée de l'Hérault,

CONSIDERANT que la composition du Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal est fixée à :

- 14 conseillers communautaires élus par le conseil communautaire pour la durée de leur mandat et leurs 14 suppléants ;

- 10 représentants des activités, professions, organismes intéressés au tourisme dans le territoire de la Communauté de Communes, et leurs 10 suppléants désignés par arrêté du Président,

CONSIDERANT que Monsieur Jean-Pierre GABAUDAN, maire de Saint-André-de-Sangonis et membre titulaire du Comité directeur de l'Office de Tourisme, a fait connaître son souhait d'être remplacé par Mme Chantal DUMAS, adjointe au maire en charge et conseillère communautaire,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'assemblée, de procéder à tout moment, au remplacement des délégués au sein des organismes extérieurs par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de remplacer Monsieur Jean-Pierre GABAUDAN par Madame Chantal DUMAS en qualité de titulaire pour représenter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au sein du Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem le Désert-Vallée de l'Hérault,
- de prendre en conséquence acte de la nouvelle composition du comité de direction, telle que présentée en annexe.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2454 le 15/12/2020
Publication le 15/12/2020
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 15/12/2020
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20201214-1356-DE-1-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Jean-François SOTO

Le Président de la communauté de communes

Jean-François SOTO

**Office de Tourisme Intercommunal
"St-Guilhem le Désert Vallée de l'Hérault"**

**COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION
Collège des élus**

TITULAIRES	
1	Jean-François SOTO
2	Claude CARCELLER
3	Thibaut BARRAL
4	Marie-Françoise NACHEZ
5	Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC
6	Xavier PEYRAUD
7	Pascal DELIEUZE
8	Philippe LASSALVY
9	Robert SIEGEL
10	David CABLAT
11	Nicolas ROUSSARD
12	Chantal DUMAS
13	Pierre AMALOU
14	José MARTINEZ
SUPPLEANTS	
1	Marie-Hélène SANCHEZ
2	Jean-Marc ISURE
3	Jean-Pierre PUGENS
4	Béatrice FERNANDO
5	Véronique NEIL
6	Martine BONNET
7	Grégory BRO
8	Ronny PONCE
9	Christian VILOING
10	Jean-Pierre BERTOLINI
11	Daniel JAUDON
12	Bernard GOUZIN
13	Jean-Luc DARMANIN
14	Florence QUINONERO